



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

enseignants

Question écrite n° 74119

## Texte de la question

M. Jean Besson appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les restrictions budgétaires que doit supporter le département du Rhône. En effet, le remplacement des enseignants en congés courte durée ne sont pas remplacés ; 60 postes à ce jour, selon l'inspection académique du Rhône. Cet état de fait implique que les élèves ne sont plus accueillis dans les conditions normales de sécurité, car les élèves de l'enseignant absent sont répartis dans les autres classes, dont l'effectif est déjà de 27 élèves pour 1 enseignant. Par conséquent, il demande au Gouvernement de bien vouloir prendre en considération ce grave problème et lui faire connaître ses intentions pour y remédier dans les meilleurs délais.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean Besson](#)

**Circonscription :** Rhône (10<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 74119

**Rubrique :** Enseignement : personnel

**Ministère interrogé :** éducation nationale

**Ministère attributaire :** jeunesse, éducation nationale et recherche

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 11 mars 2002, page 1357